



Jurisprudence fonction publique hospitaliere

Par ITOU56

bonjour je reviens vers vous , je cherche et je ne trouve pas, une jurisprudence concernant mon cas , abus de droit ou faute grave de mon employeur qui m a supprimé mon salaire sans aucun préavis , qui plus est j etais membre titulaire du chsct depuis plus de 15 ans , infirmier titulaire 37 ans d activités , est ce que je paye mon engagement syndicale ?? une precission non reprise de mon activité après un congé de maladie , j ai donné un certificat demandant une reprise sur un poste allégé, j etais a 5 mois de la retraite
merci a vous

Par jury34

Bonjour,

Vous devez mettre votre employeur en demeure de vous payer le salaire contre partie de votre travail.

Cordialement

Par ITOU56

mon employeur , centre hospitalier , au mépris de toutes les lois m a supprimé mon salaire sans autre forme de procès !! a part le tribunal je ne vois pas , que dit la lois contre cette forme d abus . merci a vous